

COMMUNIQUE DE PRESSE

26 janvier 2022

Prévention Routière à Bellerive

Le cycle d'apprentissage de l'enfant piéton

Informé, éduqué pour mieux protéger les enfants Bellerivois.

Chaque année, des interventions de prévention routière sont programmées à tous les niveaux dans les écoles bellerivoises, en adéquation avec l'éducation nationale.

Au CP et au CE1

Les interventions de prévention routière sont orientées vers les dangers de la rue : comment traverser, reconnaître les panneaux et les feux, bien se comporter sur le trottoir. Ces interventions se sont déroulées entre fin novembre et début décembre 2021 à l'école Jean-Baptiste Burlot et mi-décembre pour l'école Marx-Dormoy.

Au CE2

Le permis piéton vient clore le cycle d'apprentissage sur l'enfant piéton initié tout jeune avec des sensibilisations aux panneaux depuis la maternelle. Ce permis piéton, examen théorique à l'instar du code de la route, sera passé au printemps par les élèves. En cas de succès, ils se verront remettre leur premier permis, le permis piéton.



Photo d'archives – Ville de Bellerive-sur-Allier : passage du permis piéton en 2020 au Geysier.

Une présentation du dispositif a été réalisée auprès des élèves de l'école Marx-Dormoy le 6 janvier dernier, elle est en cours de planification pour l'école Burlot.

Au CM1, les enfants passeront au cycle de l'enfant rouleur. Ils aborderont tant au niveau théorique que pratique l'usage du vélo en milieu urbain.

Un partenaire historique

Depuis 12 ans, l'association Prévention MAIF soutient les actions de préventions routières bellerivoises et fournit des kit d'apprentissage du permis piéton avec notamment des livrets pour les élèves et des DVD pour l'enseignement à travers des vidéos explicatives mais encore des livres et des codes pour le cycle suivant : l'enfant rouleur. Et parfois même quelques petits cadeaux, toujours en lien avec la prévention routière.

association
prévention
MAIF
